

# 40 heures supplémentaires

**pour une soi-disant dépense de 30.000€ supplémentaires**

Monsieur le Président du SIVOM de Rieux-Volvestre annonce que les agents du service technique font actuellement 37h30 par semaine et que cela entraînent le paiement d'environ 40h supplémentaires par semaine.

## **C'est faux !!!**

Les agents du service technique comme tous les agents du Sivom effectuent bien leur quota d'heures annuel, soit 1607h, calculé sur la base de 35 heures hebdomadaires. En effet, les 2h30 effectuées en plus par semaine donnent lieu à 13 jours de RTT (elles ne sont donc pas payées mais récupérées), ainsi chaque agent du Sivom fait bien 35h effectives en moyenne par semaine sur l'année. A effectif constant, ce système ne coûte pas plus cher à l'établissement public. Le coût ne serait augmenté que s'il était question d'embauches complémentaires ce qui ne semble pas être le cas. **Si les heures supplémentaires coûtaient plus cher aux patrons que des nouveaux recrutements, ça se saurait et le chômage diminuerait !**

**Comment peut-il nous dire que ces heures supplémentaires coûtent 30.000 € au SIVOM alors qu'elles sont récupérées ?**

Le Président instaure sans consultation des agents, malgré l'avis contraire du CTP, le réaménagement du temps de travail aux services techniques qu'il appelle « passage au 35h » pour soi-disant protéger l'emploi au sein du Sivom.

Il oublie de dire que beaucoup d'emplois sont en contrats aidés et, pour la plupart, ne seront jamais titularisés.

**C'est SUD qui a donc pris l'initiative de rencontrer les agents qui ne sont pas d'accord sur les nouvelles modalités du temps de travail tel que le Président les envisage.**